

BERNARD LOISEAU S.A.
Société Anonyme au capital de 1 790 125 €
Siège social : 2, rue d'Argentine 21210 SAULIEU
016 050 023 RCS DIJON

Rapport financier annuel 2008

Sommaire

Attestation du responsable du rapport financier annuel	2
Chiffres clés consolidés	3
Evolution du cours de l'action Bernard Loiseau SA.....	4
Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale	5
Résultats des cinq derniers exercices	20
Etats financiers consolidés et notes.....	21
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	44
Comptes sociaux de BERNARD LOISEAU SA et annexe.....	46
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	58

BERNARD LOISEAU SA
Société Anonyme au capital de 1 790 125 €
Siège Social : 2 rue d'Argentine 21210 Saulieu
Dijon B 016 050 023

Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Bernard Loiseau SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en page 5) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saulieu le 20 avril 2009.

Président du Conseil d'administration
Dominique Loiseau

GROUPE BERNARD LOISEAU

CHIFFRES CLES CONSOLIDES COMPARES (EN MILLIERS EUROS)

	31 DECEMBRE 2008	31 DECEMBRE 2007
	IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	8 434	8 206
Résultat opérationnel	-369	55
Résultat net	-235	141
Capital social	1 790	1 790
Capitaux propres	10 596	10 930
Dettes financières à plus d'un an	398	490
Actifs non courants	9 054	9 547
Trésorerie nette	2 403	2 760
Endettement financier net	0	0
Total bilan	12 827	13 285
Dividendes	0	71
Bénéfice net par action en euros (hors actions d'autocontrôle)	-0.17€	0.10€

Evolution du cours de l'action Bernard Loiseau SA de janvier à décembre
2008

Date	Cours moyen	Plus haut	Plus bas	Volume des titres échangés par mois	Capitaux échangés par mois (€)
janv-08	6,64	7,20	6,20	6,61	12 179
févr-08	6,08	6,55	6,21	6,39	8 034
mars-08	6,27	6,39	6,10	6,26	1 762
avr-08	6,14	6,40	6,05	6,15	8 534
mai-08	6,53	6,85	6,34	6,54	14 981
juin-08	6,59	6,85	6,41	6,58	2 950
juil-08	6,50	6,65	6,30	6,52	4 680
août-08	6,53	6,60	6,40	6,53	8 334
sept-08	6,26	6,58	5,86	6,26	4 426
oct-08	5,79	5,92	5,60	5,78	8 936
nov-08	5,64	6,11	5,19	5,65	8 331
déc-08	5,69	5,84	5,49	5,69	5 854

Place de cotation des actions : Bourse de Paris – Eurolist Compartiment C
Code SICOVAM : 6696 Code REUTER : BDLU.PA

Rapport du conseil d'administration de BERNARD LOISEAU S.A.

à l'Assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ainsi que nous en font obligation la loi et nos statuts, à l'effet de soumettre à votre approbation :

Les décisions ordinaires :

- après lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi que les conventions et engagements visés à l'article L.225-38 du code de commerce,
- l'affectation du résultat,
- les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008,
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'intervenir sur le marché pour acheter et vendre des actions de la société, ainsi que de réduire le capital par annulation d'actions,
- le renouvellement de mandats d'administrateurs,
- la nomination des commissaires aux comptes,
- les pouvoirs pour les formalités.

Les décisions extraordinaires :

- l'annulation des actions auto détenues par la société,
- la modification de l'article 15 des statuts,
- les pouvoirs pour les formalités.

Au présent rapport est annexé, conformément aux articles R 225-83 et R 225-102 du code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

A. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

1.1 Normes IFRS pour les états financiers consolidés :

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation définis par les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés du Groupe Bernard Loiseau ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements de trésorerie évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008

Le groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et qui sont disponibles sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 (reclassement des actifs financiers) entrés en vigueur au 1^{er} juillet 2008 ainsi que la nouvelle interprétation IFRIC 14 (Ecrêtement d'un actif de retraite, exigence de financement et leurs interactions) devenue applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'entrée en vigueur de ces nouveaux amendements et de cette nouvelle interprétation IFRIC n'a pas eu d'impact sur la présentation des comptes et/ou la position financière du groupe, ce dernier n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces nouveaux textes.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire en 2008, en particulier la norme IFRS 8 : Information sectorielle (« management approach »).

La norme IFRS 8, qui sera appliquée à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2009, impliquera une présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du groupe, et remplacera les dispositions relatives à la détermination des secteurs du premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité). L'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière de la société et un impact très limité sur l'information financière du groupe des prochains exercices.

Outre la norme IFRS 8, les autres textes qui n'ont pas encore été adoptés en Europe ou que le groupe n'a pas décidé d'appliquer par anticipation en 2008 sont les suivants :

- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers (introduction du résultat global « comprehensive income »)
- IAS 23 : Amendement d'IAS 23 relatif à la comptabilisation des coûts d'emprunts
- IAS 27 révisée : Norme IAS 27 révisée suite au projet « business combinations phase II »
- IAS 32 et IAS 1 : Amendements relatifs aux « puttable financial instruments and obligations arising on liquidation »
- IAS 39 : Amendement relatifs aux éléments éligibles à la couverture
- IFRS 1 révisée : Révision de la structure de la norme IFRS 1
- IFRS 1 / IAS 27 : Amendements relatifs au coût d'un investissement dans une filiale, une coentreprise ou une entreprise associée
- IFRS 2 : Amendements relatifs aux conditions d'acquisition des droits et aux annulations
- IFRS 3 révisée : Norme IFRS 3 révisée suite au projet « business combinations phase II »
- Annual improvements : Améliorations annuelles portées à différentes normes
- IFRIC 11 : Plans d'options au sein d'un groupe
- IFRIC 12 : Concessions de services publics
- IFRIC 13 : Programmes de fidélité clients
- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution en nature aux actionnaires
- IFRIC 18 : Comptabilisation des contributions reçues de clients sous la forme de transfert d'actifs

La norme IAS 1 révisée, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, proposera essentiellement de modifier l'appellation de certains états financiers et de créer un nouvel état (Etat de résultat global, « Statement of comprehensive income ») regroupant le compte de résultat actuel et les charges et produits enregistrés en capitaux propres. Elle exigera par ailleurs d'établir un bilan d'ouverture supplémentaire en cas de reclassement ou de retraitement rétrospectif d'éléments des états financiers.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par les autres textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

1.2 Référentiel comptable français pour les comptes sociaux :

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte :

- du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable homologué par l'arrêté du 22 juin 1999,
- des règles comptables sur la définition des actifs, amortissements et dépréciations issues des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005,
- aux règlements ultérieurs applicables du CRC, ainsi que des avis et recommandations applicables du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

B. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

1. Faits marquants

- L'année a été, comme dans beaucoup de secteurs d'activité, et plus particulièrement dans l'hôtellerie et la restauration affectée par la crise économique. Après un début d'année correct et un très bon été, la conjoncture a commencé à se dégrader à l'automne, avec une forte baisse de fréquentation notamment à Saulieu en novembre et décembre 2008, ce qui a eu un effet directement négatif sur le résultat.

- Dans ce contexte dégradé, le groupe Bernard Loiseau a néanmoins continué d'innover, en ouvrant le premier salon fumoir dans un Relais & Châteaux au Relais Bernard Loiseau début 2008 et la première salle de restaurant privative, au restaurant Tante Marguerite où il est désormais possible de manger et fumer, tout en respectant la nouvelle réglementation.

- Le restaurant de Saulieu a confirmé le maintien de ses 3 étoiles au guide Michelin.

- Au total, sur l'année 2008, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 2.7%, grâce notamment à l'effet de l'ouverture du restaurant Loiseau des Vignes au 2^{ème} semestre 2007.

2. Les chiffres clés

2.1. Données consolidées

Les comptes 2008, arrêtés par le conseil d'administration, font apparaître :

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8 434 K€, contre 8 206 K€ en 2007, soit une augmentation de 2.7%
- Un résultat opérationnel consolidé négatif de -369 K€, contre 55 K€ en 2007
- Et un résultat net consolidé déficitaire de -235 K€, contre 141 K€ de bénéfice en 2007.

Contribution au résultat net de chaque pôle géographique en K Euros

Pôle géographique	2008	2007
Bourgogne	-382	-143
Paris	+147	+284
Résultat net consolidé	-235	+141

Rappelons que le pôle géographique Bourgogne regroupe les activités suivantes :

- l'activité d'hôtellerie et restauration à Saulieu,
- l'activité de Consulting culinaire, ainsi que l'exploitation de l'image et de la marque Bernard Loiseau,
- et enfin l'activité du restaurant Loiseau des Vignes à Beaune depuis le 2^{ème} semestre 2007.

Le pôle géographique Bourgogne contribue négativement au résultat du groupe. La baisse de fréquentation constatée au 4^{ème} trimestre sur le pôle Bourgogne de 9% a eu un impact négatif direct sur le résultat du groupe. Par ailleurs, le restaurant Loiseau des Vignes a réalisé un bon démarrage, en contribuant positivement au résultat net du groupe dès la 2^{ème} année d'exploitation en 2008.

La proportion des activités de consulting culinaire par rapport au groupe représente 1.6% en 2008.

L'activité des restaurants parisiens a baissé de 2.5%, à cause du contexte économique morose, représentant ainsi 28.7% en 2008 contre 29.8% en 2007 du chiffre d'affaires consolidé. Cette baisse de contribution est due à la variation du périmètre, suite à l'ouverture du restaurant Loiseau des Vignes.

La situation financière est toujours très saine, avec une trésorerie nette de 2 403 K€ au 31 décembre 2008, et un taux d'endettement quasi nul. Le groupe Bernard Loiseau possède donc les moyens de mener les actions nécessaires pour se développer.

C. SITUATION ET ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE BERNARD LOISEAU AU COURS DE L'EXERCICE

1. Bernard Loiseau SA

1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net de la société BERNARD LOISEAU SA s'élève à 4 720 K€ en 2008 contre 5 079 K€ en 2007. La ventilation en est présentée ci-dessous :

EN K€	2008	2007	Variation En K€	Variation En %
Restauration	3 078	3 291	-213	-6
Hôtellerie	1 361	1 501	-140	-9
Boutique et produits dérivés	240	236	4	2
Autres	3	7	-4	-57
Rétrocessions internes	23	24	-1	-4
Redevances de location gérance (1)	15	20	-5	-25
TOTAL	4 720	5 079	-359	-7

(1) ces redevances sont versées par BL Organisation, filiale à laquelle BERNARD LOISEAU SA a donné son activité de consulting et droit d'image en location gérance depuis le 1/01/02.

Hors location gérance, le chiffre d'affaires est de 4 705 K€ (il était de 5 059 K€ en 2007).

L'activité Hôtellerie et restauration a baissé de 353 K€, soit une variation annuelle de -7.3% liée à la baisse de la fréquentation du 4^{ème} trimestre.

La durée du séjour à l'hôtel est stable par rapport à l'année précédente, grâce aux infrastructures qui permettent un séjour moyennant 2 nuits (spa, piscine, jardin).

1.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est passé de -648 K€ en 2007 à -1 083 K€, soit une baisse de 435 K€.

Cette baisse est liée d'un côté à la baisse du chiffre d'affaires de -359 K€, soit -7% par rapport à 2007, et de l'augmentation des charges de personnel de 326 K€, soit 12.9% par rapport à 2007.

Le retour à l'équilibre et l'augmentation du chiffre d'affaires en deux années consécutives en 2006 et 2007, ont été la concrétisation des objectifs du groupe, et laissaient prétendre que l'année 2008 serait encore meilleure. D'ailleurs, les premiers mois de 2008 ont laissé présager une bonne année, et la saison d'été a été supérieure à l'année précédente à Saulieu.

La conjoncture s'est dégradée de manière plus manifeste et continue à partir de septembre 2008, le décrochement en termes de fréquentation ayant lieu, principalement à Saulieu, en novembre et décembre. Les charges de structure et de personnel notamment n'étant pas ajustables immédiatement – car il faut maintenir la qualité de service alors que le niveau de fréquentation est aléatoire – la baisse de rentabilité du dernier trimestre a pesé sur le résultat d'ensemble.

Les efforts de communication et de gestion se poursuivent afin d'amener la société à son seuil de rentabilité.

1.3. Résultat courant

Les charges financières externes sont inexistantes, en l'absence d'emprunt.

Les produits financiers sont constitués principalement des dividendes reçus de la SCI Du Maine pour 900 K€.

Le résultat courant avant impôts s'établit donc à 37 K€ au 31 décembre 2008 contre 202 K€ en 2007.

1.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est non significatif.

1.5. Résultat net

Le résultat net après impôt de l'exercice est bénéficiaire de 245 K€, contre 288 K€ de bénéfice en 2007.

L'impôt sur les résultats de 199 K€ correspond à :

- Impôts sur les bénéfices	201 K€
<i>(dont 152 K€ de produit d'impôt pour option en 2008 au Carry Back)</i>	
- Dotation provision pour impôt sur bénéfice SA Chez Marius	<u>-2 K€</u>
Impôt sur les bénéfices (produit)	199 K€

1.6. Analyse de l'endettement

La société Bernard Loiseau SA n'a pas recours à l'endettement bancaire à moyen et long terme. Au 31 décembre 2008, les dettes financières sont constituées de comptes courants auprès des filiales pour 1 083 K€ et des soldes créditeurs de banque pour 1 K€.

La société bénéficie par ailleurs d'avances accordées par la Coface en 2007 et 2008, au titre d'une assurance prospection pour un montant de 62 K€, comptabilisé en dettes conformément au PCG.

1.7. Activité en matière de Recherche et Développement

Néant.

2. Les restaurants parisiens

Au total, Tante Marguerite et Tante Louise finissent l'année 2008 par un chiffre d'affaires en baisse de 2% par rapport à 2007.

Par ailleurs, la contribution des deux restaurants parisiens au résultat opérationnel consolidé est positive, et est passée de 367 K€ à 207 K€ en 2008. Le taux de marge brute a légèrement baissé d'un point, à cause de l'augmentation des prix des matières premières.

3. B.L. Organisation

L'activité de consulting et de vente de droits d'image s'est élevée en 2008 à 137 K€ contre 189 K€ en 2007. Les contrats Agis et Manotel qui avaient été reconduits fin 2003, avec une révision de leur mode de rémunération, continuent. Cette activité de conseil se reconstruira parallèlement au rayonnement de la marque.

4. Société immobilière du Maine

Cette société civile de patrimoine est propriétaire des locaux dans lesquels sont exploitées les activités de Saulieu. Le résultat de l'exercice est constitué essentiellement des loyers refacturés à Bernard Loiseau SA, sous déduction des amortissements.

D. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de BERNARD LOISEAU SA font ressortir un bénéfice net après impôt de 244 931 €.

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter ce bénéfice en totalité en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENUS ELIGIBLES OU NON A L'ABATTEMENT
2007	0.05 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
2006	0.05 €	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable
2005	0	Réfaction de 40% lorsque celle-ci était applicable

E. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

En application des dispositions de l'article L356-3, nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales détenant au 31 décembre 2008, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers d'une part du capital social et d'autre part des droits de vote aux assemblées générales, savoir :

Plus du dixième : Tocqueville Finance 8, rue Lamennais - 75008 PARIS soit 17,1% du capital et 11,0% des droits de vote.

Plus de la moitié : Dominique LOISEAU et succession 33, rue Gambetta - 21210 SAULIEU, soit 53,4% du capital et 68,0% des droits de vote.

F. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne contiennent pas des charges et dépenses somptuaires.

G. DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les informations sociales et environnementales, présentées ci-dessous conformément à l'article L 225-102-1 du Code de Commerce sont relatives au groupe.

1. Données sociales

1.1. Effectifs et heures supplémentaires

Effectif total au 31 décembre 2008 :

	CDI	CDD	Total
Cadres	14		14
Agents de maîtrise	6		6
Employés	66	5	71
Apprentis		15	15
TOTAL	86	20	106

Soldes des mouvements de personnel dans le groupe (embauches – départs) en 2008 : -5 personnes

Se répartissant comme suit :

- embauches : 195 personnes (dont 124 en CDD)
- départs volontaires ou fin de contrat : 199
- licenciements (pour motifs non économiques) : 1

Heures supplémentaires :

Nombre de salariés ayant accompli des heures supplémentaires : 83

Nombre total d'heures supplémentaires accomplies dans l'année : 7 168 heures

L'entreprise applique la modulation du temps de travail sur l'année.

Main d'œuvre extérieure au groupe :

Nombre de mois de mission d'intérim sur l'année : 0

Durée moyenne des contrats de mission d'intérim en mois : 0

1.2. Sauvegarde de l'emploi

Il n'y a pas eu de licenciement économique en 2008 au niveau du groupe Bernard Loiseau.

1.3. Temps de travail

Organisation du temps de travail :

Temps de travail effectif réel hebdomadaire :

- 1 Employés non cadres : 39 et 35 heures
- 2 Chefs de service : au forfait jours
- 3 Cadres : au forfait jours

Temps partiel :

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de salariés travaillant à temps partiel	2	0	2

Absentéisme :

	Maladie	Accident du travail ou MP	Maternité et paternité	Autres (hors CP et RTT)	Total
Nombre de jours d'absence	662	247	82	455	1 446
- dont Cadres et Agents de maîtrise	22	215		37	274
- dont Employés	586	32	82	382	1 082
- dont Apprentis	54	0	0	37	91

1.4. Rémunérations

Salaire moyen :

Montant du salaire brut mensuel moyen :

- Cadres : 5 814 €
Agents de maîtrise : 2 920 €
Employés : 1 859 €

Epargne salariale :

Il n'y a pas eu d'intéressement ni de participation aux salariés au titre de l'exercice 2008.

1.5. Relations professionnelles

Institutions représentatives du personnel existantes

En Août 2005, un procès de carence totale aux élections de la délégation unique du personnel a été constaté suite à l'absence des candidatures.

Accords collectifs d'entreprise en vigueur

- 1 Accord de réduction et d'organisation du temps de travail
- 2 Accord de participation aux bénéfices

1.6. Divers

Conditions d'hygiène et de sécurité

Nombre d'accidents du travail avec arrêt :	4
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt :	0
Nombre de maladies professionnelles déclarées :	0
Montant des cotisations accidents du travail :	61 772 €

Formation

Part de la masse salariale consacrée à la formation +20 salariés	1.60%
Part de la masse salariale consacrée à la formation -20 salariés	1.05%
Nombre de salariés ayant bénéficié de la formation	59 salariés
Nombre d'heures de formation suivies	1 290
Nombre de formation en alternance	17

Œuvres sociales

Budget Œuvres sociales :	445 €
--------------------------	-------

2. Données environnementales

Indicateurs environnementaux	Unités	2008
Consommation d'énergie électrique	KWH	1 750 953
Consommation de fuel (chauffage)	m3	56
Consommation de gaz	KWH	405 849
	L	24 029
Consommation d'eau	m3	22 133

Les autres points relevant des décrets des 28 février et 30 avril 2002 concernant les données environnementales sont sans objet.

H. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Au cours de l'exercice 2008, aucune prise de participation n'a eu lieu.

I. INFORMATIONS CONCERNANT LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, et à la recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans le rapport annuel sur les rémunérations des mandataires sociaux, nous vous rendons compte ci-après, de l'ensemble des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'Article L 233-16 du Code de Commerce. Ces informations, exprimées en milliers d'euros, respectent la présentation définie par les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 (tableau 1 à 7), précisée par la recommandation AMF du 22 décembre 2008.

Tableau n°1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribués à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2008	Exercice 2007
Madame Dominique Loiseau - Présidente du Conseil d'administration		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillée au tableau 2)	150	174
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Sous total	150	174
Madame Isabelle Proust – Directrice générale et administrateur		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillée au tableau 2)	178	179
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Sous total	178	179
Total	328	353

Tableau n°2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	2008		2007	
	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus
Madame Dominique Loiseau - Présidente du Conseil d'administration				
Rémunération fixe	120	120	120	120
Rémunération variable (1)	50 (3)	25 (4)	Néant (5)	50 (6)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (2)	5	5	4	4
Sous total	175	150	124	174
Madame Isabelle Proust – Directrice générale et administrateur				
Rémunération fixe	120	120	120	120
Rémunération variable (1)	60 (3)	48 (4)	50 (5)	50 (6)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (2)	10	10	9	9
Sous total	190	178	179	179
Total	365	328	303	353

(1) Les critères d'attribution sont expliqués dans la partie (J) de ce rapport.

(2) Les avantages en nature concernent :

- le véhicule de fonction de Madame Loiseau,
- la garantie sociale des chefs et dirigeants des entreprises de Madame Proust,
- les avantages repas en vigueur dans l'activité de l'hôtellerie et restauration.

(3) Montants versés au titre de l'exercice 2007

(4) Montants dus au titre de l'exercice 2008

(5) Montants versés au titre de l'exercice 2006

(6) Montants dus au titre de l'exercice 2007

Tableau n° 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2008	Montants versés au cours de l'exercice 2007
Monsieur Patrick Bertron- Administrateur		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations (1)	106	101
Madame Catherine Loiseau- Administrateur		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	Néant	Néant
Monsieur François Pierson- Administrateur		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	Néant	Néant
Monsieur Bernard Clauzel- Administrateur		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	Néant	Néant

(1) Rémunération perçue exclusivement à titre d'un contrat de travail.

Tableau n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Néant						

Tableau n°5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Néant			

Tableau n°6 : Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur ou par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	Numéro et date du plan	Nb d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Néant						

Tableau n°7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'attribution	Date d'annulation
Néant				

Tableau n°8 : Suivi des recommandations AFEP-MEDEF

Le tableau ci-après présente, conformément à la recommandation AMF du 22 décembre 2008, la situation des dirigeants mandataires sociaux durant l'exercice 2008 et postérieurement jusqu'à la date de publication du présent rapport annuel au regard des recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008.

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	non
Madame Dominique Loiseau Présidente du Conseil d'administration Début de mandat : 1 ^{er} mars 2003 Fin de mandat : 31 décembre 2012		X		X		X		X
Madame Isabelle Proust Directeur général Début de mandat : 1 ^{er} juin 2004	X (1)			X		X		X

(1) Le contrat de travail de Madame Proust a été signé avant la publication de la recommandation de l'AMF relative au non cumul d'un contrat de travail et d'un mandat social.

J. POLITIQUE DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants et des cadres de direction également mandataires sociaux se compose d'une partie fixe et d'une partie variable, forfaitaire ou proportionnelle au salaire fixe.

Le niveau des ces deux rémunérations est déterminé par le comité des rémunérations et approuvé par le conseil d'administration, la partie variable étant attribuée en fonction d'objectifs (marges, résultat, niveau de qualité....)

K. POLITIQUES ET PROCESS MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTITE DANS LA GESTION DU CAPITAL

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

La société Bernard Loiseau SA consolide des sociétés dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2008, à l'exception de la société Loiseau des Vignes pour laquelle une assemblée générale extraordinaire a été réunie le 18 juin 2008, et a décidé la poursuite de l'activité. Cependant, la société Loiseau des Vignes est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice 2010, à reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Bernard Loiseau SA gère son capital en limitant le recours à l'endettement.

L. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

Madame Dominique LOISEAU :
Présidente du Conseil d'administration
Date d'entrée en fonction : 1^{er} mars 2003
Administrateur
Date de nomination : 13 juin 2001
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2012
Autres mandats exercés actuellement : Présidente de la SAS « Chez Tante Louise »
Présidente du conseil d'administration de SA « Chez Marius »
Présidente du conseil d'administration de la SA «Loiseau des Vignes »
Gérante de la SCI du Maine
Administrateur de la SAS Newcore

Madame Isabelle PROUST
Directrice générale de Bernard Loiseau SA
Date d'entrée en fonction : 1^{er} juin 2004
Administrateur
Date de nomination : 30 juin 2005
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2010
Autres mandats exercés actuellement : Administrateur de la SA Chez Marius
Administrateur de la SA Loiseau des Vignes
Gérante de la SARL Au Pays de Bresse
Présidente de la SAS Newcore

Madame Catherine LOISEAU :
Administrateur
Date de nomination : 13 juin 2001
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2012
Autres mandats exercés actuellement : Gérante de la SARL BL Organisation

Monsieur Patrick BERTRON :
Administrateur
Date de nomination : 18 juin 2003
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2008
Autres mandats exercés actuellement : Administrateur de la SA Loiseau des Vignes

Monsieur Bernard CLAUZEL :
Administrateur
Date de nomination : 18 juin 2003
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2008

Monsieur François PIERSON
Administrateur
Date de nomination : 29 juin 2006
Fin d'exercice du mandat : exercice clos le 31 décembre 2008

M. ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L 443-1 à L 443-99 du code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise. Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L 225-194 et L 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 Août 1986 et à l'article 442-7 du code du Travail.

La proportion du capital détenue par les salariés au 31 décembre 2008 au sein du capital de la société Bernard Loiseau SA en vertu des dispositions précitées est inexistante.

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale extraordinaire pouvoir pour procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce.

N. ELEMENTS SUCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes connues dans le capital de Bernard Loiseau SA sont décrites dans la partie (E) du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de liquidation de communauté de biens entre époux, de succession ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

Toutefois, tout actionnaire pourra, s'il le désire, renoncer définitivement ou temporairement à son droit de vote double pour tout ou partie de ses actions.

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires, aucune action de concert déclarée, ou réputée.

Hormis l'existence de droits de vote double, les statuts de la société ne comportent aucune particularité, notamment en ce qui concerne les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration et les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration.

La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe enfin aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de révocation, licenciement ou démission.

O. POSSIBILITE DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La société BERNARD LOISEAU SA a repris, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2003, le contrat d'animation qui avait été conclu entre Monsieur Bernard Loiseau es-qualité et la société de bourse PORTZAMPARC, début 1999.

Il apparaît nécessaire de demander à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'acheter et de vendre des actions de la société, aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, afin de continuer à pouvoir :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat d'animation conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;

- remettre des actions pour réaliser des opérations d'acquisition dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- annuler des actions ainsi rachetées si intérêt il y a.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées extraordinaires, l'Assemblée Générale devra donner la possibilité au Conseil d'annuler les actions auto détenues par la société et ce dans le strict respect de la réglementation boursière.

Un rapport spécial sur la réalisation des opérations d'achat d'actions, est présenté en dernière partie de ce rapport annuel.

Le descriptif intégral du programme de rachat par la société de ses propres actions, qui sera soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée générale du 25 juin 2009 est disponible sur le site Internet de la société : www.bernard-loiseau.com

P. GESTION DES RISQUES

Compte tenu de son activité et de ses modes de financement, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de types options, swaps ou contrats à terme. Il est par ailleurs peu exposé aux différentes natures de risque financier.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt liés au financement du groupe sont peu significatifs. Le capital restant dû sur les emprunts auprès des établissements de crédit ne représente que 452 K€. Aucune sensibilité aux variations des taux d'intérêts n'est susceptible d'impacter le coût brut de l'endettement financier ; les deux emprunts souscrits étant respectivement à taux fixe à 3.55% et 3.75%

Concernant les actifs détenus portant intérêts, l'impact d'une fluctuation des taux d'intérêt du marché est limité sur la trésorerie opérationnelle du groupe. L'impact est susceptible d'être plus significatif sur le résultat du Groupe, même si les placements concernant essentiellement des produits de trésorerie court terme, dont la rémunération varie peu : sur ce plan, le groupe analyse et calcule périodiquement l'impact sur le résultat d'une modification spécifique des taux d'intérêt.

Risque de change

Compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les créances commerciales, les placements de trésorerie et les disponibilités.

La gestion du risque pour les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers. Les placements de trésorerie sont des placements à court terme, aisément convertibles et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Compte tenu du montant limité des créances commerciales, du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients et des procédures de gestion des risques commerciaux en vigueur, le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque élevé au regard des expositions de crédit aux clients. Les prestations sont réglées principalement en espèce, par chèque ou au moyen de cartes de crédit renommées.

Risque de liquidité

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque opérée par le groupe implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie. (Cf tableau des notes aux états financiers consolidés : point 5.4.17)

Risque de capital

Cf paragraphe (K) du rapport de gestion.

Q. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes de la société ou du groupe de manière significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

R. PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu de la crise économique et du contexte de baisse d'activité constaté dans tous les secteurs depuis mi-2008, la priorité est donnée à l'optimisation des infrastructures existantes, plus qu'aux développements à court terme.

Les efforts de gestion et de rationalisation entrepris depuis plusieurs années sont poursuivis afin de conserver une rentabilité des établissements malgré la baisse de fréquentation annoncée.

Des investissements de renouvellement et d'embellissement continuent cependant d'être entrepris afin de préserver l'excellence des prestations, de l'accueil des clients et maintenir ainsi l'attractivité des établissements et de la marque Bernard Loiseau.

Par ailleurs, des démarches renforcées sont mises en œuvre en 2009 pour rechercher des partenariats valorisant le savoir-faire du groupe Bernard Loiseau, et dont certains sont en cours de conclusion.

RESULTATS DE LA SOCIETE BERNARD LOISEAU SA AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(R225-83 et R225-102 du code de commerce)

Exercices concernés (en euros)	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07	31/12/08
Capital fin d'exercice					
Capital social	1 790 125	1 790 125	1 790 125	1 790 125	1 790 125
Nombre d'actions ordinaires	1 432 100	1 432 100	1 432 100	1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions à Dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	4 748 845	4 411 285	5 231 061	5 078 800	4 719 644
Résultat avant impôts/ /Amortiss./ provisions	- 435 520	-873 646	497 113	633 862	289 026
Impôts sur les bénéfices	- 233 317	- 369 696	- 68 912	-78 381	-199 549
Participation des salariés					
Résultat après impôts	- 761 788	- 966 717	150 717	288 282	244 931
Résultat distribué	0	0	71 168	71 605	0 *
Résultat par action					
après impôts/ et particip.Salariés et avant amortiss./provisions	- 0.30	- 0.35	0.40	0.50	0.34
après impôts/ et particip.salariés et après Amortiss./provisions	- 0.53	- 0.68	0.11	0.20	0.17
Dividende brut versé à chaque action			0.05	0.05	0 *
Personnel					
Effectif moyen	62	61	58	61	64
Montant masse salariale	1 674 458	1 851 920	1 879 745	1 852 488	2 023 580
Sommes versées au titre des avantages sociaux (charges sociales)	597 004	679 607	688 516	670 659	825 325

Nota : le nominal pour une action a été ramené en 1998 de 560 F à 8F, puis porté en 2000 de 8 F à 1,25 €.

* Aucune distribution de dividende n'a été proposée à l'Assemblée générale du 25 juin 2009.

GRUPE BERNARD LOISEAU
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. Bilan en K€

Actif en K€	Notes	31.12.2008	31.12.2007
Goodwills	5-5-1	1 340	1 340
Marques	5-4-2	638	638
Autres immobilisations incorporelles	5-5-1	29	19
Immobilisations corporelles	5-5-1	6 817	7 260
Participations dans des entreprises associées	5-5-3	93	115
Immobilisations financières	5-5-1	67	100
Impôts différés actifs	5-4-13	69	75
Actifs non courants		9 053	9 547
Stocks et en-cours	5-5-4	491	523
Clients et comptes rattachés	5-5-5	198	207
Créance d'impôt exigible		446	0
Autres actifs courants	5-5-6	232	245
Trésorerie et équivalents	5-5-8	2 406	2 763
Actifs courants		3 773	3 738
Total de l'actif		12 826	13 285

Passif	Notes	31.12.2008	31.12.2007
Capital social	IV	1 790	1 790
Primes d'émission	IV	3 306	3 306
Réserves	IV	5 735	5 693
Résultat de l'exercice		-235	141
Capitaux propres		10 596	10 930
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	5-9-1	398	490
Provisions à long terme	5-5-11	81	175
Impôts différés passifs		0	0
Autres passifs non courants		0	0
Passifs non courants		479	665
Emprunts et dettes financières à moins d'un 1 an		121	57
Fournisseurs et comptes rattachés		441	512
Dettes d'impôt courant		13	28
Autres passifs courants	5-5-9	1 176	1 082
Provisions à court terme		0	11
Passifs courants		1 751	1 690
Total Passif		12 826	13 285

Par mesure de simplification et l'impact n'étant pas significatif, il est retenu un pourcentage d'intérêt de 100 % en excluant toute part minoritaire, pour les sociétés détenues à plus de 98%

II. Compte de résultat en K€

	Notes	31.12.2008	31.12.2007
Chiffre d'affaires	5-6-1	8 434	8 206
Achats consommés		-1 915	-1 775
Marge brute		6 519	6 431
Autres produits de l'activité		0	0
Charges externes		-1 748	-1 630
Impôts et taxes		-284	-294
Charges de personnel		-4 169	-3 741
Dotations aux amortissements	5-5-2	-793	-760
Dotations aux provisions et aux dépréciations	5-5-11	102	75
Autres charges et produits d'exploitation		4	-26
Résultat opérationnel courant	5-5-12	-369	55
Dépréciation de l'écart d'acquisition		0	0
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat opérationnel	5-5-12	-369	55
Produits de trésorerie et d'équivalents		71	103
Coût de l'endettement financier brut		-17	-15
Coût de l'endettement financier net (produit)		54	88
Autres produits financiers		0	0
Autres charges financières		-1	-1
Quote part dans le résultat des entreprises associées	5-5-3	-22	-15
Résultat avant impôt		-338	127
Produit d'impôt	5-6-3	103	14
Résultat net		-235	141
Nombre d'actions en circulation		1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions total en circulation hors titres en autocontrôle		1 421 211	1 424 845
Résultat net par action (en euros)		-0,17 €	0,10 €
Résultat net dilué par action (en euros)		-0,17 €	0,10 €
Dividende ordinaire par action		0	0,05 €

(-) si charges et (+) si produits

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (1 432 100 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (10 889 actions en moyenne sur l'année 2008).

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas d'instruments dilutifs. Le résultat dilué par action est donc identique au résultat de base par action.

III. Tableau des flux de trésorerie en K€

	31.12.08	31.12.07
Résultat net consolidé	-235	141
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	691	685
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins value de cession	15	13
Profits et pertes de dilution		
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	22	15
Dividendes		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	493	854
Coût de l'endettement financier net	-54	-88
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-103	-14
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	336	752
Impôt versé (B)	-325	-696
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel (C))	70	-147
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D)=(A+B+C)	81	-91
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-379	-1 360
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-2	-25
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	36	1
Incidence des variations de périmètre		
Dividendes reçus		
Variation des prêts et avances consentis		
Subvention d'investissement reçue		
Variation de périmètre		-130
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-342	-1 514
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		
Rachats et reventes d'actions propres	-28	-7
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-71	-71
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Souscription d'emprunts		300
Remboursement d'emprunt	-51	-32
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)	54	88
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-96	278
Incidence des variations des cours de devises (G)		
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	-357	-1 327
Trésorerie d'ouverture	2 760	4 087
Trésorerie de clôture	2 403	2 760
Variation de trésorerie nette	-357	-1 327

IV. Tableau de variation des capitaux propres en K€

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après :

En K€	Capital social	Primes d'émission	Titres Auto-détenus	Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2006	1 790	3 306	-31	5 755	47	10 867
Variation des actions propres			-7			-7
Affectation du résultat de l'exercice 2006 (1)				-24	-47	-71
Résultat net consolidé de l'exercice					141	141
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 790	3 306	-38	5 731	141	10 930
Variation des actions propres			-28			-28
Affectation du résultat de l'exercice 2007 (2)				70	-141	-71
Résultat net consolidé de l'exercice					-235	-235
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 790	3 306	-66	5 801	-235	10 596

(1) Distribution d'un dividende de 71 K€ (Assemblée générale du 24 mai 2007)

(2) Distribution d'un dividende de 71 K€ (Assemblée générale du 18 juin 2008)

V. Note aux comptes consolidés

L'activité du groupe Bernard Loiseau est répartie entre deux zones géographiques :

- En Bourgogne :

- . Saulieu : Relais et Châteaux et exploitation de la marque Bernard Loiseau
 - Bernard Loiseau SA (Relais Bernard Loiseau) au 2 rue d'Argentine, 21210 Saulieu dont les deux activités principales sont la restauration et l'hôtellerie de luxe,
 - Bernard Loiseau Organisation SARL, au 4 rue d'Argentine à Saulieu qui a une activité de consulting culinaire.
- . Beaune : Restaurant Loiseau des Vignes 31 Rue Maufoux 21200 Beaune, dont le fonds de commerce a été acquis en avril 2007 et l'activité a commencé mi-juillet 2007.

- A Paris :

- Restaurant Tante Marguerite au 5 Rue de Bourgogne 75007 Paris
- Restaurant Tante Louise 41 Rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

Bernard Loiseau est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France.

Le siège social de la société mère Bernard Loiseau SA est situé au 2, rue d'Argentine, 21210- Saulieu.

Bernard Loiseau SA est cotée à la Bourse de Paris –Eurolist Compartiment C.

Les états financiers consolidés ci-après reflètent la situation comptable de Bernard Loiseau et de ses filiales (ci-après « le Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises associées. Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers consolidés 2008 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 avril 2009, et seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale prévue le 25 juin 2009.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des états financiers consolidés 2008.

5.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation définis par les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés du Groupe Bernard Loiseau ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements de trésorerie évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008

Le groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et qui sont disponibles sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 (reclassement des actifs financiers) entrés en vigueur au 1^{er} juillet 2008 ainsi que la nouvelle interprétation IFRIC 14 (Ecrêtement d'un actif de retraite, exigence de financement et leurs interactions) devenue applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'entrée en vigueur de ces nouveaux amendements et de cette nouvelle interprétation IFRIC n'a pas eu d'impact sur la présentation des comptes et/ou la position financière du groupe, ce dernier n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces nouveaux textes.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire en 2008, en particulier la norme IFRS 8 : Information sectorielle (« management approach »).

La norme IFRS 8, qui sera appliquée à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2009, impliquera une présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du groupe, et remplacera les dispositions relatives à la détermination des secteurs du premier niveau (secteurs géographiques) et de second niveau (secteurs d'activité). L'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière de la société et un impact très limité sur l'information financière du groupe des prochains exercices.

Outre la norme IFRS 8, les autres textes qui n'ont pas encore été adoptés en Europe ou que le groupe n'a pas décidé d'appliquer par anticipation en 2008 sont les suivants :

- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers (introduction du résultat global « comprehensive income »)
- IAS 23 : Amendement d'IAS 23 relatif à la comptabilisation des coûts d'emprunts
- IAS 27 révisée : Norme IAS 27 révisée suite au projet « business combinations phase II »
- IAS 32 et IAS 1 : Amendements relatifs aux « puttable financial instruments and obligations arising on liquidation »
- IAS 39 : Amendement relatifs aux éléments éligibles à la couverture
- IFRS 1 révisée : Révision de la structure de la norme IFRS 1
- IFRS 1 / IAS 27 : Amendements relatifs au coût d'un investissement dans une filiale, une coentreprise ou une entreprise associée
- IFRS 2 : Amendements relatifs aux conditions d'acquisition des droits et aux annulations
- IFRS 3 révisée : Norme IFRS 3 révisée suite au projet « business combinations phase II »
- Annual improvements : Améliorations annuelles portée à différentes normes
- IFRIC 11 : Plans d'options au sein d'un groupe
- IFRIC 12 : Concessions de services publics
- IFRIC 13 : Programmes de fidélité clients
- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier

- IFRIC 16 : Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution en nature aux actionnaires
- IFRIC 18 : Comptabilisation des contributions reçues de clients sous la forme de transfert d'actifs

La norme IAS 1 révisée, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, proposera essentiellement de modifier l'appellation de certains états financiers et de créer un nouvel état (Etat de résultat global, « Statement of comprehensive income ») regroupant le compte de résultat actuel et les charges et produits enregistrés en capitaux propres. Elle exigera par ailleurs d'établir un bilan d'ouverture supplémentaire en cas de reclassement ou de retraitement rétrospectif d'éléments des états financiers.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par les autres textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses :

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des UGT auxquelles sont rattachés les écarts d'acquisition (cf. note 5.4.4) et la marque Bernard Loiseau, et la constitution de provision (cf. note 5.4.12). Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation de ces hypothèses, la valeur ultérieure réelle des actifs et passifs concernés pourrait faire l'objet d'ajustements au cours des périodes suivantes.

Pour l'évaluation des provisions pour retraite, la valeur actuarielle de l'obligation et le coût des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés à partir d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, et taux de turnover) (cf.note 5.4.11).

5.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement par Bernard Loiseau S.A., sociétés dont l'objet social est la restauration et l'hôtellerie, ou la détention de participations dans ce domaine d'activité.

Aucune évolution de périmètre n'a été constatée depuis le 31 décembre 2007.

Toutes les autres sociétés du groupe sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception de la SAS Newcore qui est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, de même qu'au 31/12/2007.

Le périmètre de consolidation 2008 est ainsi le suivant :

Sociétés	N° siret	Siège social	% détention	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation
SA Bernard Loiseau	016 050 023 00015	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	Mère			intégration globale
SCI Du Maine	327 309 241 00013	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	99,98%	100% (1)	100%	intégration globale
S.A.S Chez Tante Louise	682 023 122 00042	41 Rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS	99,62%	100% (1)	100%	intégration globale
SA Loiseau des Vignes	381 155 266 00038	31 Rue Maufoux 21200 Beaune	99,52%	100% (1)	100%	intégration globale
SARL Au Pays De Bresse	306 522 541 00011	2 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	99,80%	100% (1)	100%	intégration globale
SA Chez Marius	582 122 669 00010	5 Rue de Bourgogne 75007 PARIS	98,80% (2)	100% (1)	100%	intégration globale
SARL BL Organisation	440 724 169 00014	4 Rue d'Argentine 21210 SAULIEU	100 %	100% (1)	100%	intégration globale
SAS Newcore	495 207 300 RCS Paris	4 Rue Toullier 75005 PARIS	15.89%	15.89%	15.89%	Mise en équivalence

(1) Par mesure de simplification et l'impact n'étant pas significatif, il est retenu un pourcentage d'intérêt de 100 % en excluant toute part minoritaire, pour les sociétés détenues à plus de 98%

(2) SA Chez Marius est détenue à 98,80% par la SARL Au Pays de Bresse.

Méthode de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en retirer des avantages économiques futurs, pouvoir présumer en cas de détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle du Groupe cesse d'être exercé.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

5.3 Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice et postérieurement à la clôture

L'année a été, comme dans beaucoup de secteurs d'activité, et plus particulièrement dans l'hôtellerie et la restauration mouvementée. Après un début d'année correct et un très bon été, la conjoncture a commencé à se dégrader à l'automne, avec une forte baisse de fréquentation notamment à Saulieu en novembre et décembre 2008, ce qui a eu un effet directement négatif sur le résultat.

La diminution de la trésorerie est liée directement à la baisse de l'activité du groupe. En effet, compte tenu de son activité et de ses modes de financement, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de types options, swaps ou contrats à terme. Il est par ailleurs peu exposé aux différentes natures de risque financier. (cf note 5.4.17 – Risque de liquidité).

Aucun événement significatif susceptible d'influer sur les comptes du groupe de manière significative n'est intervenu au cours de l'exercice 2008 et postérieurement à la clôture.

5.4 Principes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.4.1 Goodwill

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition. Après sa comptabilisation initiale, Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur éventuelles. Il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de perte de valeur dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice dans les conditions décrites sous la note 5.4.4. »

En cas de cession d'une participation, la plus ou moins-value de cession tient compte de la valeur nette comptable du goodwill relatif à l'activité cédée.

5-4-2 Marques

Les fonds de commerce issus de l'apport de la marque et du savoir faire de Bernard LOISEAU, dont le montant brut est de 638 K€ ont été inscrits à l'actif du bilan dans le poste « Marques ».

5-4-3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. En cas de cession, le profit ou la perte est la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle. Les frais financiers ne sont pas immobilisés. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

- Terrains	non amortis
- Constructions	40 à 50 ans
- Agencements constructions (second œuvre)	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Petits agencements	4 à 10 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans

5-4-4 Perte de valeur des actifs immobilisés

Le groupe effectue des tests de perte de valeur de ses éléments incorporels (goodwills et marques à durée de vie indéfinie) à chaque clôture annuelle ainsi que dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Il effectue également des tests de perte de valeur pour ses immobilisations corporelles et incorporelles amortissables uniquement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Pour réaliser ces tests, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (UGT). Le groupe déprécie la valeur d'un actif ou d'une UGT lorsque sa valeur recouvrable (montant le plus élevé entre le prix de cession net et la valeur d'utilité) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. Toute perte de valeur sur le goodwill est irréversible.

La valeur recouvrable des goodwills et des marques a été déterminée par référence à leur valeur d'utilité en utilisant les critères habituellement retenus dans la restauration (multiple de chiffre d'affaires, rentabilité, actualisation des flux futurs de trésorerie). Leur valeur d'utilité étant supérieure à la valeur comptable au 31 décembre 2008, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation des actifs concernés.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les autres actifs.

Le taux d'actualisation utilisé est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2008 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 10.29% et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Flux de trésorerie estimés sur une période de 5 années en tenant compte d'une croissance de l'activité comprise entre 2% et 5% selon les établissements
- Taux sans risque de 4.11%
- Prime de risque de 6.36%
- Beta endetté de 1.03
- Taux de croissances à l'infini de 2%

La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions des tests de dépréciation, conduisant à ne pas constater de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les marques.

5-4-5 Participations dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Il s'agit de la prise de participation en 2007 dans la société Newcore par la société Bernard Loiseau SA.

La SAS Newcore est considérée comme une entreprise associée au sein de laquelle le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle il exerce une influence notable qui s'accompagne au cas présent d'une représentation dans les organes de direction et d'une participation aux décisions stratégiques.

A ce titre, la participation dans la SAS Newcore a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

La participation du Groupe dans cette entreprise associée comprend l'écart d'acquisition (net, le cas échéant, de tout cumul de perte de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat net postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition.

5-4-6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées principalement des dépôts et cautionnement donnés pour 58 K€, de la trésorerie détenue par l'intermédiaire financier dans le cadre du contrat de liquidité pour 8 K€ et un prêt pour le personnel pour 2 K€.

Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

5-4-7 Stocks et en cours

Ils sont constitués principalement des liquides et solides nécessaires à la réalisation de l'activité courante (restaurant et hôtel) et de marchandises vendues en boutique, et sont évalués suivant un relevé physique et chiffrés au prix moyen pondéré.

Les frais financiers ne sont pas capitalisés dans la valorisation des stocks.

Les stocks sont dépréciés si la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

5-4-8 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées initialement à leur juste valeur (en pratique la valeur nominale) puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Le groupe n'ayant aucune créance significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes.

5-4-9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisé à l'actif du bilan est constitué des disponibilités, des dépôts à vue et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS 7 pour la classification en « trésorerie et équivalents de trésorerie » : placements à court terme, très liquides, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, puis évaluées à leur juste valeur correspondant à la valeur du marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier.

5-4-10 Actions propres

Les actions propres Bernard Loiseau sont imputées en diminution des capitaux propres, tout comme les plus ou moins values de cessions de ces actions propres, ainsi que les éventuels profits ou pertes comptabilisés au titre de la dépréciation, qui sont donc sans effet sur le compte de résultat IFRS.

5-4-11 Provisions indemnités liées aux retraites et avantages assimilés

Les engagements envers le personnel en matière de retraite sont des régimes à prestations définies qui sont donc provisionnés. Ils sont estimés par Bernard Loiseau, sans recourir à un actuariaire, pour l'ensemble du personnel sur la base des droits accumulés et d'une projection des salaires actuels avec la prise en compte du risque de mortalité, du turnover des effectifs, et d'un taux d'actualisation.

Le groupe a décidé de constater chaque année dans le résultat de l'exercice les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux des charges sociales : 39%
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 5%
- Table de mortalité : TD 88-90

Le taux d'actualisation retenu pour le calcul en 2008 de la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 5,0% contre 4,5% en 2007 : ce changement de taux est en adéquation avec les taux observés sur les marchés au 31 décembre 2008 pour des obligations corporate AA de durée similaire.

Le groupe a considéré que l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail, et en particulier son article 11, ne s'appliquait pas aux cas de départ en retraite à l'initiative du salarié et n'avait en conséquence pas d'incidence sur le calcul des engagements de retraite.

La loi du 17 décembre 2008 sur le financement de la sécurité sociale pour 2009 n'a par ailleurs aucune incidence significative sur le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite à fin 2008.

Il n'existe pas au sein du Groupe de régimes d'avantages au personnel à cotisations définies.

5-4-12 Autres provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

5-4-13 Impôts et crédit d'impôt

Depuis le 1^{er} août 1999, les sociétés BERNARD LOISEAU SA, SARL AU PAYS DE BRESSE et SA CHEZ MARIUS bénéficient du régime d'intégration fiscale. Et depuis le 1^{er} janvier 2005, BL Organisation fait partie de ce groupe d'intégration fiscale.

Le groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les différences temporelles déductibles et les déficits reportables que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles et ces déficits reportables pourront être imputés sera disponible.

La charge d'impôt est constatée en compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts courants et impôts différés ne sont pas actualisés.

5-4-14 Subventions

Plusieurs sociétés du groupe bénéficient de crédits d'impôt apprentissage (23 K€ au titre de 2008). Ces crédits d'impôt apprentissage entrent dans le champ d'application d'IAS 20 puisqu'ils n'entraînent pas une réduction du résultat imposable et que la créance sur l'Etat est indépendante du fait qu'il existe un résultat bénéficiaire imposable. Ils s'analysent comme une subvention publique représentant l'aide fournie par les pouvoirs publics (IAS 20.3). En terme de présentation, ils sont présentés comme une subvention liée au résultat, c'est-à-dire en réduction des charges auxquelles ils sont liés selon IAS 20.29 (au cas présent, en réduction des charges de personnel).

5-4-15 Chiffre d'affaires

L'année 2008 intègre une année complète d'activité du restaurant Loiseau des Vignes ouvert en juillet 2007 en Bourgogne à Beaune. Le chiffre d'affaires de ce nouveau restaurant est inclus dans celui de la Bourgogne.

5-4-16 Informations sectorielles

En application de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle, le secteur primaire retenu par le groupe Bernard Loiseau est le secteur géographique et le secteur secondaire est le secteur d'activité.

L'activité du groupe Bernard Loiseau est répartie entre deux zones géographiques :

- En Bourgogne :

- . Saulieu : Relais et Châteaux et exploitation de la marque Bernard Loiseau
 - Bernard Loiseau SA (Relais Bernard Loiseau) au 2 rue d'Argentine, 21210 Saulieu dont les deux activités principales sont la restauration et l'hôtellerie de luxe,
 - Bernard Loiseau Organisation SARL, au 4 rue d'Argentine à Saulieu qui a une activité de consulting culinaire.

. Beaune : Restaurant Loiseau des Vignes 31 Rue Maufoux 21200 Beaune, dont le fonds de commerce a été acquis en avril 2007 et l'activité a commencé mi-juillet 2007.

- A Paris :

- Restaurant Tante Marguerite au 5 Rue de Bourgogne 75007 Paris
- Restaurant Tante Louise 41 Rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

5-4-17 Gestion des risques

Compte tenu de son activité et de ses modes de financement, le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de types options, swaps ou contrats à terme. Il est par ailleurs peu exposé aux différentes natures de risque financier.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt liés au financement du groupe sont peu significatifs. Le capital restant dû sur les emprunts auprès des établissements de crédit ne représente que 452 K€. Aucune sensibilité aux variations des taux d'intérêts n'est susceptible d'impacter le coût brut de l'endettement financier ; les deux emprunts souscrits étant respectivement à taux fixe à 3.55% et 3.75%

Concernant les actifs détenus portant intérêts, l'impact d'une fluctuation des taux d'intérêt du marché est limité sur la trésorerie opérationnelle du groupe. L'impact est susceptible d'être plus significatif sur le résultat du Groupe, même si les placements concernant essentiellement des produits de trésorerie court terme, dont la rémunération varie peu : sur ce plan, le groupe analyse et calcule périodiquement l'impact sur le résultat d'une modification spécifique des taux d'intérêt.

Risque de change

Compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les créances commerciales, les placements de trésorerie et les disponibilités.

La gestion du risque pour les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers. Les placements de trésorerie sont des placements à court terme, aisément convertibles et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Compte tenu du montant limité des créances commerciales, du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients et des procédures de gestion des risques commerciaux en vigueur, le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque élevé de défaillance de ses clients. Les prestations sont réglées principalement en espèce, par chèque ou au moyen de cartes de crédit renommées.

Risque de liquidité

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque opérée par le groupe implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

Au 31/12/2008 En K€	Emprunts	Fournisseurs	Autres passifs courants	Total
Echu	4			4
Inférieur à 3 mois	14	441	1 089	1 544
3 à 12 mois	41		100	141
1 à 5 ans	303			303
Supérieur à 5 ans	157			157
Total	519	441	1 189	2 149

Au 31/12/2007 En K€	Emprunts	Fournisseurs	Autres passifs courants	Total
Echu	4			4
Inférieur à 3 mois	13	512	1 025	1 550
3 à 12 mois	40		85	125
1 à 5 ans	269			269
Supérieur à 5 ans	221			221
Total	547	512	1 110	2 169

Risque de capital

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

La société Bernard Loiseau SA consolide des sociétés dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2008, à l'exception de la société Loiseau des Vignes pour laquelle une assemblée générale extraordinaire a été réunie le 18 juin 2008, et a décidé la poursuite de l'activité. Cependant, la société Loiseau des Vignes est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice 2010, à reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Bernard Loiseau SA gère son capital en limitant le recours à l'endettement.

5-4-18 Engagement hors bilan relatif aux droits individuels à la formation

Au niveau groupe, les engagements relatifs aux droits individuels à la formation au 31/12/2008 représentent 3 819 heures, dont 3 819 heures n'ont pas donné lieu à demande.

5-4-19 Parties liées et rémunérations allouées aux dirigeants mandataires sociaux

En application de la norme IAS 24, il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées. Les soldes identifiés avec les parties liées concernent uniquement la prise de participation en 2007 de BERNARD LOISEAU SA à hauteur de 15,89 % dans la société Newcore pour un montant de 130 K€. Cette société est consolidée par le biais d'une mise en équivalence. La valorisation de la participation au bilan de Bernard Loiseau SA au 31 décembre 2008 s'élève à 93 K€.

Le directeur général de BERNARD LOISEAU SA est président de la société Newcore tandis que BERNARD LOISEAU SA dispose d'un représentant au sein du Conseil d'administration de Newcore.

Les principaux agrégats économiques relatifs à la société Newcore sont présentés au point 5.5.3

Le montant total des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction, dont le détail est communiqué dans le rapport annuel 2008 s'élève pour l'exercice 2008 à 471 K€.

5-5. NOTES SUR LE BILAN

Les montants sont exprimés en K€

5-5-1 Etat des Goodwill et de l'actif immobilisé

Le tableau suivant est relatif à 2008 :

2008	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions/Mises au rebut	Valeur brute fin d'exercice
Goodwill	1 340			1 340
Marques	638			638
Autres immobilisations incorporelles	58	12		70
Terrains	505	4	-5	504
Constructions et agencements	10 716	74	-103	10 687
Installations techniques, matériel et outillage.	2 643	103	-114	2 632
Autres immobilisations corporelles	1 494	182	-112	1 564
Immobilisations corporelles en cours et acomptes sur immobilisations	2	4	-2	4
Immobilisations corporelles	15 360	367	-336	15 391
Participations dans des entreprises associées	115		-22	93
Autres participations				
Prêts et autres immobilisations financières	100	2	-35	67
Immobilisations financières	215	2	-57	160
Total général	17 611	381	-393	17 599

Le tableau suivant est relatif à 2007 :

2007	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts de compte à compte	Valeur brute fin d'exercice
Goodwill	1 040	300			1 340
Marques	638				638
Autres immobilisations incorporelles	54	5	-1		58
Terrains	519	2	-1	-15	505
Constructions et agencements	10 401	475	-78	-82	10716
Installations techniques, matériel et outillage.	2 554	323	-331	97	2643
Autres immobilisations corporelles	1 271	255	-32		1494
Immobilisations corporelles en cours et acomptes sur immobilisations	2				2
Immobilisations corporelles	14 747	1 055	-442	0	15 360
Participations dans des entreprises associées		115			115
Autres participations					
Prêts et autres immobilisations financières	62	39	-1		100
Immobilisations financières	62	169	-1		215
Total général	16 541	1 529	-444	0	17 611

Le poste Goodwill comprend en 2008 :

2008	Valeur brute	Valeur nette
Goodwill « Chez Tante Louise »	585	585
Goodwill « SA Chez Marius »	455	455
Goodwill « SA Loiseau des Vignes »	300	300
Total	1 340	1 340

Le poste Goodwill comprend en 2007 :

2007	Valeur brute	Valeur nette
Goodwill « Chez Tante Louise »	585	585
Goodwill « SA Chez Marius »	455	455
Goodwill « SA Loiseau des Vignes »	300	300
Total	1 340	1 340

La société anonyme Loiseau des Vignes a démarré son activité en juillet 2007, en rachetant un fond de commerce d'un restaurant à Beaune, sous la structure juridique de la SA Tante Jeanne en sommeil depuis 2005. Ce nouveau restaurant a réalisé un bon démarrage, et dès la deuxième année d'exploitation, son résultat net est bénéficiaire de 26 K€.

Compte tenu des bonnes perspectives de ce restaurant, et bien que les capitaux propres de la société Loiseau des Vignes soient inférieurs à la moitié du capital social (cf note 5-4-17 Risque de capital), aucune dépréciation du Goodwill de la SA Loiseau des Vignes n'a été constatée.

5-5-2 Etat des amortissements

Le tableau de l'état des amortissements suivant est relatif à 2008 :

2008	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant Fin d'exercice
Goodwill				
Marques				
Autres immobilisations incorporelles	39	2		41
Immobilisations corporelles				
Constructions et agencements	5 145	483	-105	5 523
Installations techniques, matériel et outillage	2 003	196	-106	2 093
Autres immobilisations corporelles	952	112	-106	958
Sous total	8 100	791	-317	8 574
Total	8 139	793	-317	8 615

Le tableau de l'état des amortissements suivant est relatif à 2007 :

2007	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Transfert d'un compte à compte	Montant Fin d'exercice
Goodwill					
Marques					
Autres immobilisations incorporelles	38	2	-1		39
Immobilisations corporelles					
Constructions et agencements	4 822	470	-79	-68	5 145
Installations techniques, matériel et outillage	2 059	195	-319	68	2 003
Autres immobilisations corporelles	891	93	-32		952
Sous total	7 772	758	-430	0	8 100
Total	7 810	760	-431	0	8 139

5-5-3 Participations dans des entreprises associées

La SAS Newcore est considérée comme une entreprise associée au sein de laquelle le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle il exerce une influence notable qui s'accompagne au cas présent d'une représentation dans les organes de direction et d'une participation aux décisions stratégiques.

31 décembre 2007	115 K€
Quote-part dans le résultat au 31 décembre 2008	-22 K€
31 décembre 2008	93 K€
31 décembre 2006	0
Prise de participation Newcore	130 K€
Quote-part dans le résultat au 31 décembre 2007	-15 K€
31 décembre 2007	115 K€

Au 31 décembre 2008, la participation dans l'entreprise associée Newcore comprend 52 K€ au titre de l'écart d'acquisition dégagé lors de la prise de participation :

Juste valeur des actifs et passifs :	78 K€
Prix versé en numéraire :	<u>130 K€</u>
Ecart d'acquisition :	52 K€

La quote-part du groupe au 31 décembre 2008 dans la situation nette et les résultats de la SAS Newcore (base IFRS 2008) est résumée ci-dessous :

Part contrôlée par le groupe au 31 décembre 2008		
Pourcentage détenu	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat net
15.89%	63 K€	-22 K€

La quote-part du groupe au 31 décembre 2007 dans la situation nette et les résultats de la SAS Newcore est résumée ci-dessous :

Part contrôlée par le groupe au 31 décembre 2007		
Pourcentage détenu	Capitaux propres	Résultat net
15.89%	78 K€	-15 K€

Principaux agrégats de la société SAS Newcore base IFRS sont les suivants :

En K€	2008	2007
Actifs non courants	505	524
Actifs courants	125	275
Capitaux propres	260	400
Passifs non courants	227	262
Passifs courants	143	173
Chiffre d'affaires	143	50
Résultat opérationnel	-131	-123
Résultat net	-140	-129

Aucun impôt différé actif n'a été reconnu en l'absence d'un échéancier prévisionnel précis d'utilisation des pertes fiscales de la société. L'incidence sur la quote-part de résultat revenant à Bernard Loiseau s'élève à 13 K€ au 31 décembre 2008.

5-5-4 Stocks et en cours

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2008			31/12/2007
	brut	Dépréciation	net	net
Liquides et solides	399		399	421
Marchandises	102	-10	92	102
Total	501	-10	491	523

5-5-5 Clients et comptes rattachés

	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés < 1 an	238	243
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Pertes de valeur	- 40	- 36
Total	198	207

5-5-6 Autres actifs courants

	31/12/2008	31/12/2007
Personnel et comptes rattachés (1)	65	58
TVA	34	53
Avances et acomptes fournisseurs	24	2
Produits à recevoir des prestations de consulting	45	64
Charges constatées d'avance	58	62
Divers	6	6
Total	232	245

(1) Il s'agit principalement des indemnités à recevoir au titre des contrats aidés.

5-5-7 Antériorité des actifs nets non dépréciés

2008	Net au 31/12/08	CCA	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 30 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et comptes rattachés (1)	198		91	107	74	12	22	0	0
Autres actifs courants									
Personnel et comptes rattachés (*)	65		65						
TVA	34		34						
Avances et acomptes fournisseurs	24		24						
Produits à recevoir des prestations de consulting	45		45						
Charges constatées d'avances	58	58							
Divers	6		6						
Total autres actifs courants (2)	232	58	174	0	0	0	0	0	0
Total général (1)+(2)	430	58	265	107	74	12	22	0	0

(*) Il s'agit principalement de la prime à l'emploi et les contrats aidés

2007	Net au 31/12/07	CCA	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 30 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et comptes rattachés (1)	207		119	88	54	17	12	5	
Autres actifs courants									
Personnel et comptes rattachés (*)	58		58						
TVA	53		53						
Avances et acomptes fournisseurs	2		2						
Produits à recevoir des prestations de consulting	64		64						
Charges constatées d'avances	62	62							
Divers	6		6						
Total autres actifs courants (2)	245	62	183	88	54	17	12	5	
Total général (1)+(2)	452	62	302	88	54	17	12	5	

(*) Il s'agit principalement de la prime à l'emploi et les contrats aidés

Les créances clients non échues correspondent principalement à des clients recouchants à l'hôtel le 31 décembre et à des forfaits en attente de remboursement par les Relais & Châteaux.

5-5-8 Trésorerie et équivalents

En K€	Nature	Valeur Historique au 31/12/2008	Valeur au bilan au 31/12/2008	Valeur de marché (Juste valeur) au 31/12/2008
Disponibilités	Comptes courants	434	434	434
SICAV Monétaires	Placements monétaires	956	967	967
Placement Cardif SICAV	Placements monétaires	856	1 005	1 005
Trésorerie et équivalents			2 406	2 406
Agios et découverts				-3
Trésorerie nette au tableau de flux				2 403

5-5-9 Autres passifs courants

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes clients	173	114
Personnel et organismes sociaux	899	822
TVA	88	95
Autres dettes fiscales et sociales	15	30
Autres dettes	1	21
Total	1 176	1 082

5-5-10 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 432 100	1,25€
2. Actions /parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice.		
4. Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 432 100	1,25€

Note : L'assemblée générale du 18/06/2008 a autorisé le conseil d'administration de BERNARD LOISEAU SA à acheter ou vendre des titres de la société. Celle-ci détient 12 440 actions en auto-contrôle au 31/12/2008.

5-5-11 Etat des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions à long terme				
Provisions pour impôts	0			0
Autres provisions	175	37	-131	81
Total des provisions à long terme	175	37	-131	81
Provisions à court terme				
Provision pour impôts				
Autres provisions	11		-11	0
Total des provisions court terme	11	0	-11	0
Total général	186	37	-142	81
Dont dotations, reprises et IS	- d'opérationnel courant - d'opérationnel non courant - Charge d'impôt	37	-142	

Les provisions reprises parce qu'utilisées s'élèvent à 94 K€.

Les provisions reprises parce que devenues sans objet s'élèvent à 50 K€.

5-5-12 Information sectorielle relative au bilan et au compte de résultat en K€:

L'information sectorielle selon les deux secteurs primaires Saulieu et Paris est la suivante :

2008	Bourgogne	Paris	Total 2008
Goodwill	300	1 040	1 340
Marques	638	0	638
Immobilisations corporelles nettes	6 500	317	6 817
Stock et en cours	407	84	491
Trésorerie et équivalents	2 295	111	2 406
Actifs courants	3 406	367	3 773
Passifs non courants	443	36	479
Passifs courants	1 452	299	1 751

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2008 s'élèvent à 367 K€ dont 228 K€ concerne le secteur de la Bourgogne.

2008	Bourgogne	Paris	Total 2008
Chiffre d'affaires	6 049	2 385	8 434
Dont Restauration	4 308	2 385	6 693
Hôtellerie	1 361		1 361
Autres	380		380
Résultat opérationnel	-576	207	-369
Résultat net avant résultats des sociétés mises en équivalence	-382	169	-213
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-22	-22
Résultat net consolidé	-382	147	-235

2007	Bourgogne	Paris	Total 2007
Goodwill	300	1 040	1 340
Marques	638	0	638
Immobilisations corporelles nettes	7 011	249	7 260
Stock et en cours	420	103	523
Trésorerie et équivalents	2 640	123	2 763
Actifs courants	3 405	333	3 738
Passifs non courants	665	0	665
Passifs courants	1 335	355	1 690

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2007 se sont élevées à 1 055 K€ dont 1 022 K€ concerne le secteur de la Bourgogne.

2007	Bourgogne	Paris	Total 2007
Chiffre d'affaires	5 760	2 446	8 206
Dont Restauration	3 827	2 446	6 273
Hôtellerie	1 501		1 501
Autres	432		432
Résultat opérationnel	-311	367	56
Résultat net avant résultats des sociétés mises en équivalence	-143	299	156
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-15	-15
Résultat net consolidé	-143	284	141

5-6 NOTES SUR LE RESULTAT

5-6-1. Chiffre d'affaires

	2008	2008	2007
Chiffre d'affaires		8 434	8 206
Dont Restauration		6 693	6 273
Hôtellerie		1 361	1 501
Autres		380	432

Le chiffre d'affaires consolidé en 2008 est de 8 434 K€, contre 8 206 K€ en 2007, soit une augmentation de 2.7%.

5-6-2 Charges de personnel

	2008	2007
Salaires et indemnités bruts	3 046	2 709
Charges sociales	1 123	1 032
Total charges de personnel (1)	4 169	3 741
Engagements de retraite (Charge IAS 19) (2)	51	44

(2) Charges inscrites en compte de résultat.

(1) Engagements inscrits au passif du bilan en provision à long terme. La dotation de l'exercice 2008 s'élève à 8 K€.

5-6-3 Impôts

a- Rationalisation de l'impôt

Résultat consolidé avant impôt	-338
Résultat des sociétés mises en équivalence	-22
Résultat comptable avant impôts et résultats des sociétés mises en équivalence	-316
Taux de l'impôt	33.33 %
Charge d'impôt théorique (produit)	-105
Différences permanentes	-2
Autres	+4
Impôt réel (produit)	-103

b- Ventilation du produit d'impôt :

Les différences nées au cours de l'exercice ont donné lieu à comptabilisation d'une baisse de l'impôt différé actif de 6 K€.

Impôts exigibles (produit net) :	-109 K€
Impôts différés (charge):	6 K€
Produit:	-103 K€

Dont - 123 K€ (produit) en résultat opérationnel courant.

Le produit net d'impôt de 109 K€ sur le groupe intègre un carry back de 152 K€ au titre du groupe d'intégration fiscale constitué des sociétés Bernard Loiseau SA, Chez Marius SA, Au Pays de Bresse SARL et Bernard Loiseau Organisation EURL.

La créance d'impôt exigible figurant au bilan de 446 K€ correspond au carry back pour 152 K€, et aux acomptes et crédits d'impôts pour 294 K€.

5-7 Résultats par action

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Nombre d'actions en circulation	1 432 100	1 432 100
Nombre d'actions total en circulation (hors titres en autocontrôle)	1 421 211	1 424 845
Résultat opérationnel consolidé en K€	-369	55
Résultat net consolidé en K€	-235	141
Résultat opérationnel consolidé par action en euros	-0.26	0.04
Résultat net consolidé par action en euros	-0.16	0.10
Résultat net dilué par action en euros	-0.16	0.10

5-8 Rapprochement du nombre d'actions en circulation entre le début et la fin de l'exercice

	<u>Au</u> <u>01/01/2008</u>	<u>Variation</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2008</u>
Nombre d'actions total en circulation hors actions auto-détenues	1 424 845	-3 634	1 421 211

	<u>Au</u> <u>01/01/2007</u>	<u>Variation</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2007</u>
Nombre d'actions total en circulation hors actions auto-détenues	1 426 146	-699	1 424 845

5-9 Dettes financières

En 2008, il n'y a pas eu de nouveaux engagements financiers au niveau du groupe.

Les deux emprunts qui sont en cours de remboursement sont :

- Un premier emprunt de 250 K€ contracté par la société SCI Du Maine en 2005, sur une durée de 15 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 3.55%, et dont le capital restant dû au 31/12/2008 est de 210 K€,

- Un deuxième emprunt de 300 K€ contracté par la société Loiseau des Vignes en 2007, sur une durée de 7 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 3.75%, et dont le capital restant dû au 31/12/2008 est de 242 K€

Ces deux emprunts ne sont pas assortis de covenants bancaires.

La quote-part des dettes financières à moins de 1 an est de 56 K€.

5-10 Engagements hors bilan

- Dettes garanties par des sûretés réelles

<u>En K€</u>	<u>Montant garanti</u>
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	210
Total	210

- Nature des sûretés réelles consenties

En 2008, aucune nouvelle sûreté réelle n'a été consentie.

Au niveau de la SCI, un emprunt dont le solde au 31/12/2008 est de 210 K€ consenti par le Crédit Lyonnais a fait l'objet de prises d'hypothèques en 2005.

Au niveau des autres sociétés du groupe Bernard Loiseau, les sûretés réelles données en garantie des emprunts ont été levées suite au remboursement de 2003. Seuls les nantissements sur fonds de commerce dont l'extinction est automatique après dix ans subsistent.

5-11 Honoraires des commissaires aux comptes

	Mazars	PWC
	Montant K€ (HT)	Montant K€ (HT)
	2008	2008
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Bernard Loiseau SA	18.2	18.2
Chez Tante Louise	3.4	
Loiseau des Vignes	3.4	
Chez Marius	3.4	
Newcore	2.6	
<i>Sous-total</i>	31.0	18.2
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0
TOTAL	31.0	18.2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bernard LOISEAU SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Direction du groupe procède systématiquement, et à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des marques et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 5.4.4 aux états financiers.

Dans le contexte plus spécifique de la crise économique qui entraîne un manque de visibilité sur le futur, nous avons examiné les modalités de mise œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et hypothèses retenues et nous avons vérifié que la note 5.4.4 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon et Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault

Mazars

Max Dumoulin

COMPTES SOCIAUX BERNARD LOISEAU SA

BILAN ACTIF (en K€)

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	698	34	664	654
Immobilisations corporelles	5 702	4 684	1 018	1 257
Immobilisations financières	2 706		2 706	2 376
Total actif immobilisé	9 106	4 718	4 388	4 287
Stocks et en cours	378	10	368	377
Avances et acomptes versés sur commandes				9
Créances clients et comptes rattachés	172	37	135	133
Impôts sur les bénéfices	387		387	0
Autres créances et comptes de régularisations	1 519		1 519	1 494
Valeurs mobilières de placement	1 812		1 812	2 134
Disponibilités	243		245	186
Total actif circulant	4 513	47	4 466	4 333
Total Actif	13 619	4 765	8 854	8 620

BILAN PASSIF (en K€)

	NET 31/12/2008	NET 31/12/2007
Capital social	1 790	1 790
Primes d'émission, fusion	3 306	3 306
Réserves	865	865
Report à nouveau	297	80
Résultat exercice	245	288
Capitaux propres	6 503	6 329
Provisions	22	150
Emprunts et dettes financières	1 146	1 014
Avances et acomptes reçus	165	113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284	299
Dettes fiscales et sociales	726	693
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8	22
Total dettes	2 329	2 141
Total Passif	8 854	8 620

COMPTE DE RÉSULTAT (en K€)

	2008	2007	Variation en K€
Chiffre d'affaires net	4 720	5 079	- 359
Subvention d'exploitation	99	78	21
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	344	166	178
Total des produits d'exploitation	5 163	5 323	- 160
Achats consommés	- 1 020	- 1 055	35
Autres charges d'exploitation	- 1 773	- 1 736	- 37
Impôts, taxes et versements assimilés	-213	-215	2
Charges de personnel	- 2 849	- 2 523	- 326
Dotations aux amortissements	- 388	- 419	31
Dotations dépréciations et provisions	- 3	- 23	20
Total des charges d'exploitation	- 6 246	-5 971	- 275
Résultat d'exploitation	-1 083	-648	- 435
Produits financiers	1 164	881	283
Charges financières	- 44	-31	- 13
Résultat financier	1 120	850	270
Résultat courant avant impôts	37	202	- 165
Produits exceptionnels	20	25	- 5
Charges exceptionnelles	- 11	-17	6
Résultat exceptionnel	9	8	1
Impôts sur les résultats (produit)	199	78	121
Résultat Net	245	288	- 43

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008, dont le total est de 8 854 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice net de 245 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/08 au 31/12/08.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2009, et seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale prévue le 25 juin 2009.

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes sociaux de Bernard Loiseau SA font ressortir un bénéfice net après impôt de 244 931 euros.

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter ce bénéfice en totalité en report à nouveau.

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE

Il n'existe pas d'événements significatifs intervenus au cours de l'exercice et postérieurement à la clôture et qui ont un impact significatif sur les comptes de l'exercice.

III. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte :

- du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable homologué par l'arrêté du 22 juin 1999,
- des règles comptables sur la définition des actifs, amortissements et dépréciations issues des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; applicables aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005,
- aux règlements ultérieurs applicables du CRC, ainsi que des avis et recommandations applicables du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes comptables adoptées en 2008 sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

- Terrains	non amortis
- Constructions	40 à 50 ans
- Agencements constructions (second œuvre)	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Petits agencements	4 à 10 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans

Les fonds commerciaux sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

3.2 Perte de valeur des actifs

Le fonds commercial est valorisé à sa valeur d'apport. Chaque année, sa valeur d'inventaire est comparée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée par référence aux critères habituellement retenus dans la restauration et aux perspectives d'avenir sur la base d'une approche de valorisation par les cash-flows futurs actualisés à un taux de 10,29%. La valeur actuelle du fonds commercial étant supérieure à la valeur comptable nette au 31 décembre 2008, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation à cette date.

3.3. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (définie par l'entreprise) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice corrigé des éventuelles plus values latentes, la rentabilité des sociétés concernées, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour le groupe.

Il n'y a pas de nouveaux titres de participations acquis depuis le 31 décembre 2007.

3.4. Stocks

Les stocks sont constitués principalement des liquides et solides nécessaires à la réalisation de l'activité courante (restaurant et hôtel) et de marchandises vendues en boutique, et sont évalués suivant un relevé physique et chiffrés au prix moyen pondéré.

Les frais financiers ne sont pas capitalisés dans la valorisation des stocks.

Les stocks sont dépréciés si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

3.6. Dettes fiscales

Depuis le 1^{er} août 1999, les sociétés BERNARD LOISEAU SA, SARL AU PAYS DE BRESSE et SA CHEZ MARIUS bénéficient du régime d'intégration fiscale. Et depuis le 1^{er} janvier 2005, BLO fait partie de ce groupe d'intégration fiscale.

Les modalités de répartition de l'impôt entre les sociétés concernées conduisent à une charge d'impôt dans les filiales (Au Pays de Bresse et Chez Marius) identique à celle qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration. La société mère enregistre quant à elle le solde par rapport au résultat d'ensemble, et constitue, le cas échéant, une provision lorsque la restitution des économies d'impôt aux filiales déficitaires est probable.

La société SA Chez Marius ayant un résultat fiscal déficitaire en 2008, une dotation de provision d'impôt a été constatée pour un montant de 2 K€ au 31 décembre 2008.

3.7. Engagements en matière de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux. Ils font par contre l'objet d'une évaluation actuarielle, conforme aux dispositions de la norme IAS 19, et sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant global des droits acquis au 31/12/2008 s'élève à 45 K€.

3.8. Nature des sûretés consenties

Néant.

3.9. Engagement hors bilan relatif aux droits individuels à la formation

Les engagements relatifs aux droits individuels à la formation au 31/12/2008 représentent 2 613 heures.

3.10. Provisions

Les provisions pour risques et les provisions pour charges sont évaluées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice des litiges et charges ayant leur origine avant la clôture de l'exercice 2008.

Ces provisions sont déterminées en fonction du risque estimé sur la base de dossiers techniques.

3.11. Fiscalité latente

Aucun élément significatif n'est à mentionner.

IV. NOTES SUR LE BILAN

Les montants sont exprimés en K€.

4.1. Etat de l'actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	685	13		698
Terrains et agencements	358	3	- 5	356
Constructions, installation générale, agencement	2 857	36	- 102	2 791
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 119	77	- 60	2 136
Matériel de transport, informatique, mobilier et autres	419	39	- 42	416
Immobilisations corporelles en cours	1	2		3
Total des immobilisations corporelles	5 754	157	- 209	5 702
Autres participations	2 128	1 098	-761	2 465
Prêts et autres immobilisations financières	248		- 7	241
Total des immobilisations financières	2 376	1 098	- 768	2 706
Total des immobilisations	8 815	1 268	- 977	9 106

Note : Les diminutions sont constituées de cessions ou de mise au rebut à l'exception du poste « Autres participations » concernant les mouvements de comptes courants entre sociétés du groupe.

4.2. Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	31	3		34
Terrains et agencements	241	39	- 5	275
Constructions, installation générale, agencement	2 255	176	- 100	2 331
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 751	137	- 58	1 830
Autres immobilisations corporelles	250	33	- 35	248
Immobilisations corporelles	4 497	385	- 198	4 684
TOTAL GÉNÉRAL	4 528	388	- 198	4 718

4.3. Etat des provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Provisions				
Provisions pour litiges				
Provisions amendes et pénalités				
Provisions pour impôts	20	2		22
Provisions grosses réparations				
Autres provisions (1)	130		- 130	
Sous total	150	2	- 130	22
Dépréciations				
Des immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Titres équivalents				
Financières				
Des stocks et en cours	10			10
Des comptes clients	35	3	-1	37
Autres				
Sous total	45	3	-1	47
Total général	195	5	- 131	69
Dont dotations, reprises et IS				
- d'exploitation		3	-131	
- financières				
- exceptionnelles				
- Impôt sur les sociétés		2		

(1) La diminution correspond à la reprise d'une provision pour fin d'un litige prud'homal.

Les provisions reprises parce qu'utilisées sont de 93 K€.

Les provisions reprises parce que devenues sans objet s'élèvent à 38 K€

4-4 Stocks et en cours

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2008			31/12/2007
	brut	Dépréciation	net	Net
Liquides et solides	276	-	276	275
Marchandises	102	-10	92	102
Total	378	-10	368	377

4.5. Etat des échéances, des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A - 1 AN	A + 1 AN
Créances rattachées à participation (1)	1 391		1 391
Prêts	2	2	
Autres immobilisations financières (2)	239		239
Clients douteux ou litigieux	46	46	
Autres créances clients	126	126	
Personnel et comptes rattachés	28	28	
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfiques	387	387	
TVA	19	19	
Groupes et associés (1)	1 419	1 419	
Débiteurs divers		0	
Charges constatées d'avance	48	48	
TOTAUX	3 705	2 075	1 630
- prêts accordés en cours d'exercice		6 K€	
- remboursements obtenus en cours d'exercice		5 K€	
- prêts et avances consentis aux associés			

(1) Voir tableau en 4.6

(2) Correspond principalement à des dépôts et cautionnements dont 159 K€ de cautionnement chez la SCI DU MAINE et au contrat de liquidité pour 69 K€.

Etat des dettes	Montant Brut	A - 1 AN	DE 1 A 5	A + 5 ANS
Emprunts et dettes à - 2 ans	1	1		
Etablissements de crédit à + 2 ans				
Emprunts et dettes financières divers	62		62	
Fournisseurs et comptes rattachés	284	284		
Personnel et comptes rattachés	320	320		
Sécurité sociale et autres organismes.	353	353		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôt sur les bénéfiques	13	13		
TVA	31	31		
Autres impôts et taxes	9	9		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 083	1 083		
Autres dettes	172	172		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 328	2 266	62	
- Emprunts souscrits au cours de l'exercice		Néant		
- Emprunts remboursés au cours de l'exercice		Néant		
- Emprunts et dettes auprès des associés		Néant		

4.6. Détail du poste «groupe et associés»

En K€	BL SA Prêteur	BL SA emprunteur
SARL Pays de Bresse	177	
SAS Tante Louise		557
SA Loiseau des Vignes	760	
EURL BL Organisation	44	526
SA Chez Marius	437	
SAS Newcore	1	
Total	1 419	1 083
Immobilisations financières :		
SCI DU MAINE	1 391	
Total Groupe	1 391	1 083

4.7. Détail du poste « Fonds commercial »

Le poste Fonds Commercial dont le total hors droit au bail s'élève à 638 K€ comprend :

Eléments achetés (Hôtellerie restauration Saulieu)	62 K€
Eléments reçus en apport (activité Consultant culinaire)	576 K€
Total	638 K€

Ces actifs ne font l'objet d'aucun amortissement, ni d'aucune provision compte tenu de leur valeur actuelle au 31 décembre 2008.

4.8. Tableau des filiales et participations

Montant en euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BL SA à ses filiales	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé par la société dans l'exercice
				Brute	Nette					
SCI DU MAINE	7 500	2 222 631	99,98%	164 962	164 962	1 391 424	0	636 078	390 902	0
SA CHEZ TANTE LOUISE	46 750	1 406 498	99,62%	540 236	540 236	0	0	1 435 821	84 041	0
SARL AU PAYS DE BRESSE	7 500	63 875	99,80%	126 142	126 142	177 112	0	0	-248	0
SA LOISEAU DES VIGNES	55 000	-107 817	99,52%	104 842	104 842	760 314	0	1 237 646	26 252	0
EURL BL ORGANISATION	8 000	423 887	100%	8 000	8 000	0	0	137 287	87 097	0
SAS NEWCORE	409 000	-37 931	15,89%	130 000	130 000	1 000	0	143 453	-140 483	0

4.9. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	1 074	
Créances rattachées à des participations		
Caution – dépôt de garantie	159	
Avances et acomptes versés sur commande		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunt et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers	69	
Charges financières	36	
Dividendes reçus	900	
Abandon de compte courant		

4.10. Produits à recevoir

	Montant
Autres créances	46
Total	46

4.11. Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96
Dettes fiscales et sociales	514
Autres dettes diverses	8
Total	619

4.12. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	48	-
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Total	48	-

4.13. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 432 100	1.25 euros
2. Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 432 100	1.25 euros

Note : L'assemblée générale du 18/06/2008 a autorisé le conseil d'administration de BERNARD LOISEAU à acheter ou vendre des titres de la société. Celle-ci détient 12 440 actions en auto-contrôle au 31/12/2008.

4.14. Valeurs Mobilières de Placement

	Nature	Valeur comptable au 31/12/2008	Valeur du marché au 31/12/2008
SICAV Monétaires	Placements monétaires	956	967
Placement Cardif	Placements monétaires	856	1 005
Total		1 812	1 972

4.15 Tableau de variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après :

En K€	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 790	3 306	865	80	288	6 329
Affectation du résultat de l'exercice 2006				217	- 217	0
Distribution dividendes					- 71	- 71
Résultat net de l'exercice 2008					245	245
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 790	3 306	865	80	245	6 503

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants sont exprimés en K€.

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

	2008	2007
Ventes de marchandises		
- Boutique	240	236
Production vendue		
- Restauration SAULIEU	3 078	3 291
- Hôtellerie SAULIEU	1 361	1 501
- Prestations consultant culinaire (location gérance de BL Organisation)	15	20
- Autres	3	7
- Cessions intragroupe	23	24
Total	4 720	5 079

5.2. Détail des charges et produits exceptionnels

Les produits et charges sont peu significatifs, et sont constitués de régularisation sur exercices antérieurs.

5.3. Ventilation de la charge d'impôt

- Impôts sur les bénéfices	201 K€
<i>(dont 152 K€ de produit d'impôt pour option en 2008 au Carry Back)</i>	
- Dotation provision pour impôt sur bénéfice SA Chez Marius	<u>-2 K€</u>
Impôt sur les bénéfices (produit)	199 K€

5.4. Effectif moyen

	2008	2007
Cadres	8	8
Agents de maîtrise et techniciens	4	5
Employés	46	44
Apprentis	6	4
Total	64	61

5.5. Produits et charges financières concernant des entreprises liées

K€	2008	2007
Produits financiers	969	846
Charges financières	36	30

5.6. Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport de gestion, s'élève au titre de l'exercice 2008 à 471 K€.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Engagements financiers

Néant.

6.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

6.3. Abandon de créance

Des abandons de compte courant de Bernard Loiseau SA ont été réalisés envers sa filiale SA Tante Jeanne (devenue SA Loiseau des Vignes le 24 mai 2007) à hauteur de 457 K€ dont 341 K€ en 2003, et 116 K€ en 2004, avec des clauses de retour à meilleure fortune. Les clauses n'ont pas trouvé à s'appliquer au 31 décembre 2008.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires

Bernard LOISEAU S.A.

Société Anonyme au Capital de 1 790 125 Euros
2, rue d'Argentine
21210 SAULIEU

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblée Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bernard LOISEAU S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Direction de votre société est amenée à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent, le cas échéant, les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. La détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation ainsi que des fonds commerciaux procède de ces estimations.

Dans le contexte plus spécifique de la crise économique qui entraîne un manque de visibilité sur le futur, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la direction de la société, décrites dans les notes 3.2 et 3.3 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon et Villeurbanne, le 27 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault

Mazars

Max Dumoulin